

# CHANGEMENT CLIMATIQUE : POLITIQUE ET PERSPECTIVES A MADAGASCAR

Sandratririna Andriambolatiana,  
Mialisoa Randriamampianina

**FRIEDRICH  
EBERT**   
**STIFTUNG**

Les idées et positions exprimées dans cette publication ne reflètent pas nécessairement les opinions de la Friedrich-Ebert-Stiftung.



# CHANGEMENT CLIMATIQUE : POLITIQUE ET PERSPECTIVES A MADAGASCAR

Auteurs :  
Sandratirina Andriambolatiana,  
Mialisoa Randriamampianina

**FRIEDRICH  
EBERT**   
**STIFTUNG**

Réalisation et publication : Friedrich-Ebert-Stiftung  
Coordination : Jean-Aimé Raveloson  
Antananarivo, juillet 2013

# SOMMAIRE

<b>Sommaire ..</b>	<b>2</b>
<b>Liste des acronymes ..</b>	<b>3</b>
<b>Introduction ..</b>	<b>4</b>
<b>I. Les défis liés au changement climatique ..</b>	<b>9</b>
<b>II. Le cadre international ..</b>	<b>10</b>
A La Convention-Cadre des Nations Unies sur le Changement Climatique (CCNUCC) ..	10
B Le Protocole de Kyoto ..	11
C Le REDD + ..	12
<b>III. Politique, stratégies, programmes et plans d'actions nationaux ..</b>	<b>13</b>
<b>IV. Les parties prenantes face au changement climatique ..</b>	<b>14</b>
A Les acteurs étatiques ..	15
B Le secteur privé ..	15
C La société civile ..	16
D Le Groupe Thématique Changement Climatique en tant que plateforme de dialogue, de concertation et d'action des parties prenantes ..	17
<b>Conclusions ..</b>	<b>18</b>
<b>Bibliographie ..</b>	<b>20</b>
Ouvrages généraux ..	20
Documents officiels ..	20
Publication (travaux et rapports) ..	21
Textes ..	21
Liens internet ..	21
<b>Annexe I : Discours du Directeur du Changement Climatique ..</b>	<b>22</b>
<b>Annexe II : Discours du Représentant Régional de la FES ..</b>	<b>24</b>
<b>Annexe III : Les intervenants et le modérateur au cours de la conférence ..</b>	<b>26</b>

# LISTE DES ACRONYMES

CCNUCC	Convention-Cadre des Nations Unies sur le Changement Climatique
CNUED	Conférence des Nations Unies sur l'Environnement et le Développement
CT REDD	Comité Technique REDD
DCC	Direction du Changement Climatique
DGE	Direction Générale de l'Environnement
GT-CC	Groupe Thématique Changement Climatique
FES	Friedrich-Ebert-Stiftung
GES	Gaz à effet de serre
GIEC	Groupe d'Experts Intergouvernemental sur l'Evolution du Climat
MEF	Ministère de l'Environnement et des Forêts
mm	Millimètre
MDP	Mécanisme pour le Développement Propre
MW	Mégawatt
PANA	Programme d'Actions Nationales d'Adaptation
PAN	Plan d'Adaptation Nationale
REDD	Réduction des Emissions dues à la Déforestation et la Dégradation des Forêts
UREC	Unités de Réductions d'Emissions Certifiées
USAID	United States Agency for International Development

# INTRODUCTION

« La pluie est imprévisible, insuffisante ou beaucoup trop abondante et inonde nos rizières. L'eau est devenue une denrée rare et provoque des conflits même au sein de nos familles<sup>1</sup>, ... ». Les agriculteurs dans l'Alaotra sont perplexes face à ce changement. S'agit-il des manifestations du changement climatique ? Existe-t-il un lien certain entre le changement du climat et le bouleversement des saisons de pluie ? Les acteurs au niveau de la Région<sup>2</sup> constatent une baisse de la pluviométrie<sup>3</sup> et une menace directe pour la riziculture et pour les revenus des populations<sup>4</sup>, dont la majorité est agriculteur. Les services de la météorologie rapportent une diminution de la pluviométrie, qui se traduit par des pluies irrégulières plus courtes mais abondantes dans l'année<sup>5</sup>.

<sup>1</sup> Le quatrième rapport du GIEC en 2007 prévoit « une diminution des ressources en eau disponible et une accentuation de la sécheresse aux latitudes moyennes et dans les zones semi-arides de basses latitudes ». p. 10

<sup>2</sup> Les responsables auprès des services techniques déconcentrés, ceux des collectivités territoriales décentralisées et des partenaires au développement.

<sup>3</sup> « La moyenne de la pluviométrie aurait été entre 1000 à 1200 mm au cours des dix dernières années. On noterait actuellement une baisse moyenne de la pluviométrie à 800 mm. En 2011, la précipitation moyenne aurait fortement diminué jusqu'à 500 mm. Cette année, elle serait de 700 mm ».

<sup>4</sup> Une réduction de la production de riz de 40% dans l'Alaotra a été annoncée pour cette année 2013.

<sup>5</sup> La Direction de la Météorologie publie de façon régulière les conditions climatiques pour les trois mois à venir. Au cours de la période de juin à août 2013, des précipitations supérieures à la normale au mois de juin et inférieures à la normale aux mois de juillet et août ainsi que des températures plus chaudes sont prévues dans l'Alaotra Mangoro. Par ailleurs, un rapport sur le changement climatique a été établi en 2008 avec l'appui de la Banque Mondiale.

Au niveau mondial, le Groupe d'experts intergouvernemental sur l'évolution du climat (GIEC), créé conjointement par l'Organisation Mondiale de la Météorologie (OMM) et le Programme des Nations Unies pour l'environnement (PNUE) en 1988, est chargé d'évaluer les informations scientifiques, techniques et socio-économiques relatives au changement climatique, de mesurer les conséquences possibles de ce changement et de formuler des solutions possibles d'adaptation et/ou d'atténuation. Le GIEC prépare actuellement les grandes lignes du Cinquième Rapport d'Evaluation (AR5) dont la parution est prévue pour 2013 et 2014. [http://www.ipcc.ch/home\\_languages\\_main\\_fr\\_ench.shtml](http://www.ipcc.ch/home_languages_main_fr_ench.shtml)

Des solutions locales sont déployées, telles que l'adaptation du calendrier cultural, la construction de canal irriguant les rizières, le reboisement pour lutter contre l'érosion des terres, l'adoption de nouvelles techniques rizicoles, .... Au niveau national, un projet visant à promouvoir la résilience climatique du secteur riz dans la Région Alaotra Mangoro est en cours d'implantation pour une durée de 5 ans et dont l'objectif est d'augmenter la production du riz jusqu'à 5 millions de tonnes par an<sup>6</sup>.

Selon les évaluations du GIEC dans son quatrième rapport publié en 2007, le changement climatique pourrait affecter plusieurs secteurs, tels que l'agriculture, la foresterie, les ressources en eau, la santé, ...<sup>7</sup>. A côté des menaces sur les écosystèmes naturels, la question centrale du développement doit ainsi retenir l'attention des décideurs et des citoyens<sup>8</sup>. En effet, le changement climatique affecte en premier lieu les hommes avant d'être une menace pour l'environnement. A titre d'exemple, les forêts risquent davantage d'être envahies par les agriculteurs en quête de terres arables et fertiles si des mesures d'adaptation ne sont pas appliquées.

---

<sup>6</sup> La production actuelle du riz est estimée entre 2 à 3 tonnes à l'hectare par an. Selon les témoignages recueillis auprès des agriculteurs, lorsque la récolte est bonne, le rendement peut arriver jusqu'à 5 tonnes à l'hectare.

<sup>7</sup> GIEC, Rapport d'évaluation 2007, p. 13.

<sup>8</sup> Le changement climatique comporte plusieurs enjeux, tels que la sécurité alimentaire, le respect des cultures et des valeurs identitaires, les besoins énergétiques, les besoins en terre, la mobilité des biens et des personnes dans le contexte de la mondialisation, la gestion de déchets d'une population plus croissante. Au final, se trouve l'homme, son histoire, sa culture, son environnement et en priorité son bien-être et son développement.

195 Etats ont adhéré à la Convention-Cadre des Nations Unies sur le Changement Climatique (CCNUCC), en définissant des responsabilités communes mais différenciées<sup>9</sup> afin de « stabiliser les concentrations de gaz à effet de serre dans l'atmosphère à un niveau qui empêche toute perturbation anthropique dangereuse du système climatique<sup>10</sup> ». Deux périodes d'engagement allant respectivement de 2008 à 2012<sup>11</sup> et de 2013 à 2020 ont été définies par les Parties au Protocole de Kyoto<sup>12</sup>, notamment les pays développés figurant à l'annexe I de la CCNUCC pour la réduction des émissions de gaz à effet de serre.

En raison des menaces probables et prévisibles sur le développement, le changement climatique représente une contrainte majeure. Néanmoins, lorsqu'il bénéficie à des catégories d'acteurs et lèse les plus vulnérables et ceux qui sont les plus affectés par les effets du changement climatique, il devient « une opportunité pour les uns et une contrainte pour les autres ». Les défis des politiques des pays en développement seraient ainsi de faire en sorte que le changement climatique soit vu comme une opportunité pour le développement dans la mise en œuvre des stratégies et des mesures d'adaptation et d'atténuation dans les différents secteurs publics et/ou productifs en tenant compte des dimensions sociales, culturelles, économiques et écologiques.

L'initiative de la FES rentre dans le cadre de « l'intégration du changement climatique à tous les niveaux par le renforcement de l'information, l'éducation et la communication » préconisée par la politique nationale sur le changement climatique adoptée en 2010 à Madagascar. Elle veut véhiculer le message de la justice sociale pour une politique qui puisse tenir compte des plus vulnérables face au changement climatique.

Le présent livret et la conférence organisée le 8 mai 2013 avec la participation des différentes parties prenantes souhaitent ainsi apporter des éléments de réponse aux questions relatives à la priorité que le pays devrait lui accorder dans les politiques de développement, la protection des plus vulnérables et enfin la possibilité de bénéficier des divers avantages au niveau international.

---

<sup>9</sup> Ce principe se justifie par la reconnaissance d'une part de responsabilité plus importante des pays industrialisés dans la dégradation de l'environnement mondial. Par conséquent, ils sont tenus de donner l'exemple dans les efforts de protection du climat et d'aider les pays pauvres à se développer économiquement et socialement pour se prémunir des dangers du réchauffement planétaire.

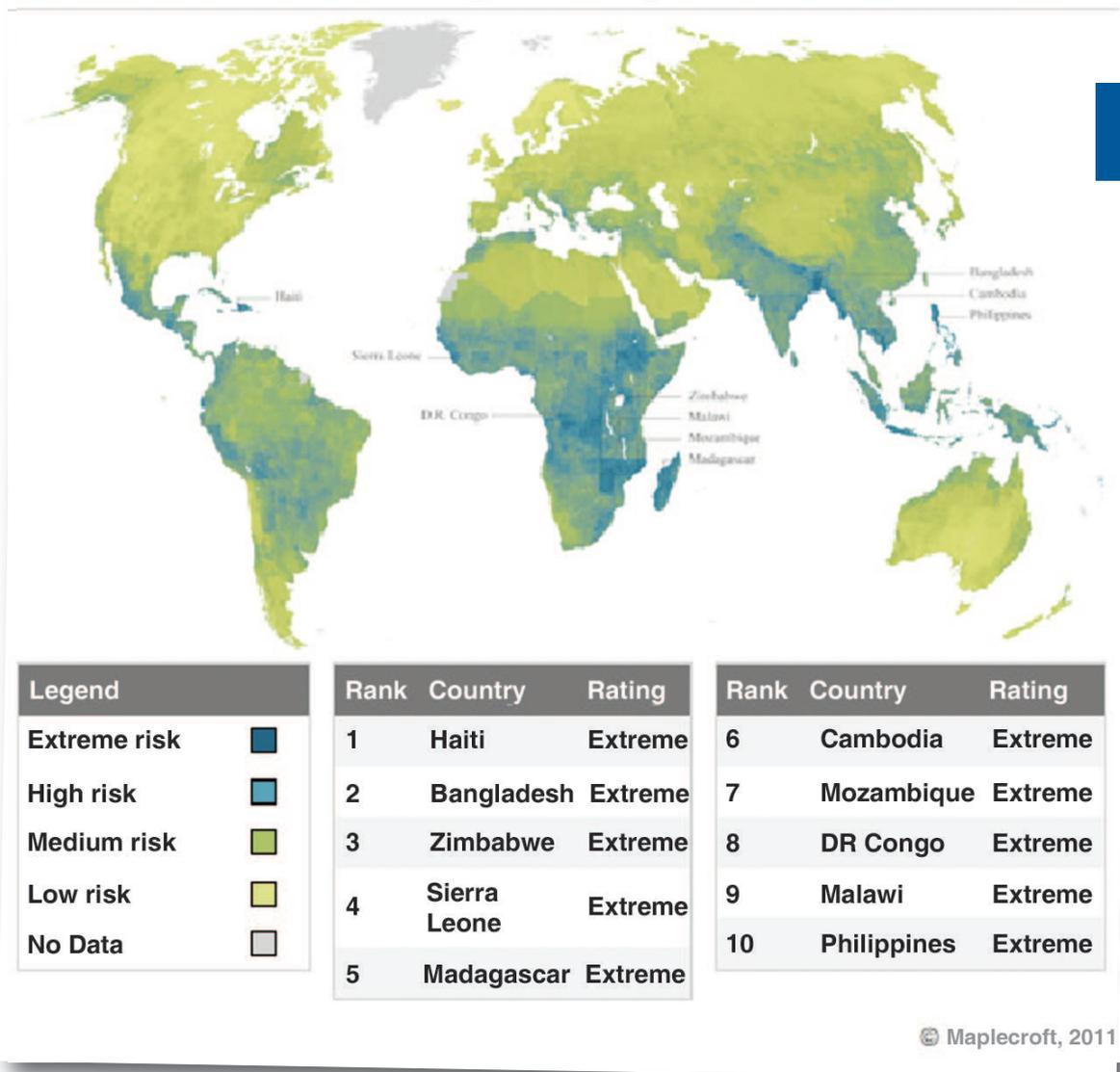
<sup>10</sup> Article 2 de la CCNUCC.

<sup>11</sup> Le Protocole de Kyoto prévoit dans son article 3 l'objectif de réduction des pays développés d'au moins 5% des émissions de gaz à effet de serre par rapport au niveau de 1990 au cours de la période d'engagement de 2008 à 2012.

<sup>12</sup> Le Protocole de Kyoto est un instrument additionnel à la CCNUCC adopté à l'unanimité à la troisième Conférence des Parties à Kyoto en décembre 1997. Il est entré en vigueur à la dixième conférence des Parties à Buenos Aires en 2004 par la ratification de la Russie. La première réunion des cent cinquante six parties au Protocole s'est déroulée en 2005 à Montréal.

# RAPPORT DE LA CONFÉRENCE

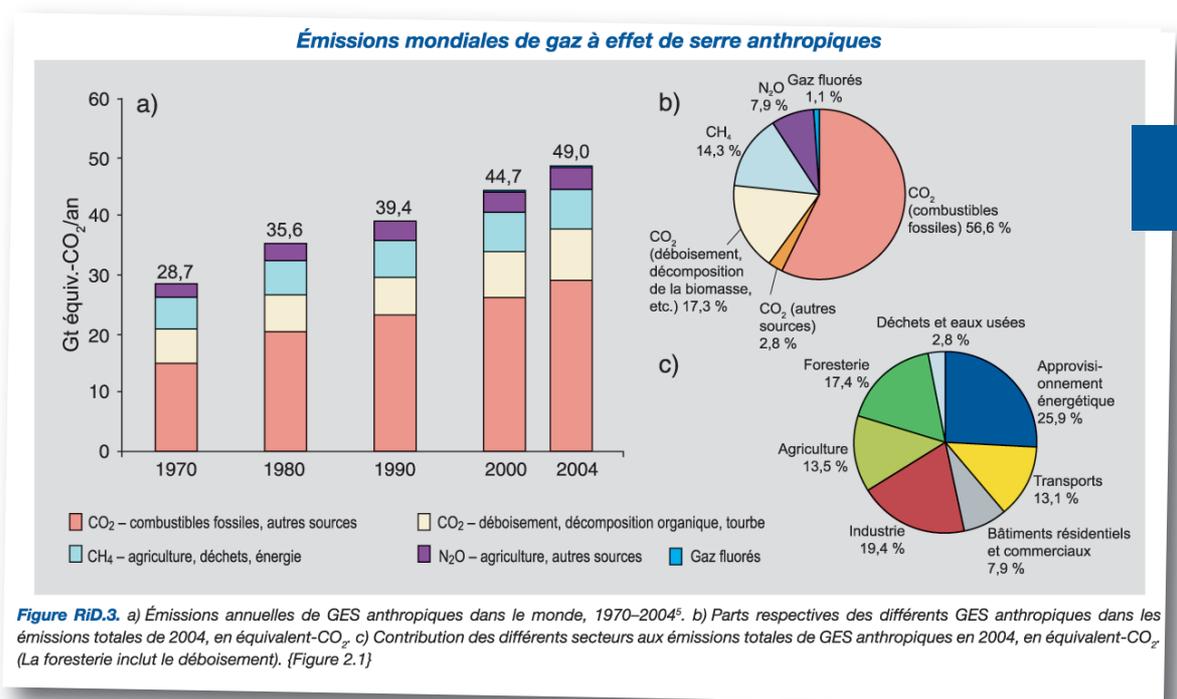
Climate Change Vulnerability Index 2012



Le changement climatique est une réalité dans le monde et à Madagascar. Le pays se trouve parmi les plus vulnérables au changement climatique au niveau mondial dans la carte publiée par Maplecroft<sup>13</sup> en 2012.

Selon les données et les projections de la Direction de la Météorologie, le climat de la Grande Ile a commencé à se réchauffer au début des années 1970 et cette tendance se confirmera dans le futur, à raison d'une augmentation de température de 1% tous les ans.

Plusieurs Régions de Madagascar subissent aujourd'hui les conséquences du changement climatique, à des degrés et des vulnérabilités divers. Connu pour ses impacts sur la biodiversité, le changement climatique a aussi des conséquences extrêmement lourdes sur le développement et les conditions de vie des populations. En effet, l'eau se fait rare, le niveau de la mer augmente, les calendriers agricoles sont bouleversés, la dépendance aux ressources naturelles s'accroît et rend les familles de plus en plus fragiles.



Source : GIEC p.5

<sup>13</sup> <http://maplecroft.com/about/introducing-maplecroft/>

Les émissions de gaz à effet de serre (GES), notamment le dioxyde de carbone dont la durée de vie dans l'atmosphère serait plus longue, sont à l'origine du réchauffement climatique. Les scientifiques estiment une augmentation de 20% de ces émissions d'ici 2020<sup>14</sup>. De lourdes conséquences environnementales, sociales, culturelles et économiques sont prévisibles et appellent ainsi à une considération de droits et d'obligations : la justice sociale dans le contexte du changement climatique.

Le changement climatique est vécu de diverses manières : des opportunités pour certains, qui voient la possibilité de bénéficier des mannes du marché carbone et des finances du climat et des contraintes, pour d'autres, qui voient leurs conditions de vie s'affaiblir et leurs droits les plus fondamentaux limités.

Comment Madagascar vit-il la réalité du changement climatique ? Quels outils, quelles politiques locales, nationales et internationales pour y faire face ? Quelles implications pour les différentes parties prenantes ?

## **I. Les défis liés au changement climatique**

Le développement du marché carbone à l'échelle internationale a engendré l'émergence d'une nouvelle idéologie « l'idéologie carbone ». En effet, il existe une nouvelle forme de circulation des capitaux bancaires et une nouvelle confrontation entre les grands émetteurs de gaz à effet de serre (Etats-Unis, G20, G8) et les petits pays.

Les premiers représentent des intérêts économiques importants et imposent leurs conditions sur le marché du carbone. Les seconds ne parviennent pas à se lancer dans les négociations en leur faveur ; ce qui les met souvent en situation périlleuse et les laisse sans défense ou mal préparés face aux conséquences du changement climatique.

---

<sup>14</sup> Une prévision d'augmentation des émissions de gaz à effet de serre et un réchauffement d'environ 0,2° C par décennie au cours des 20 prochaines années dans le rapport du GIEC en 2007.

Les contradictions entre la logique des règles du marché, la nécessité de préserver le climat et les droits des communautés renferment des défis importants. En effet, l'inégalité du pouvoir et de la voix des grands « big players » et petits acteurs « small players » dans le dialogue sur le changement climatique comportent le risque de renforcer davantage la vulnérabilité des communautés, encore plus pauvres et exerçant de ce fait plus de pressions sur l'écosystème et les ressources naturelles.

## **II. Le cadre international**

Au niveau international, les négociations sur le climat ont commencé depuis la fin des années 80. Malgré l'imminence d'une augmentation de la température au cours des prochaines années, l'existence de différents intérêts rend les négociations longues et périlleuses. Des efforts importants ont toutefois été entrepris dans la définition et l'adoption de règles et mesures internationales renforçant la coopération dans la lutte commune contre le changement climatique.

### **A La Convention-Cadre des Nations Unies sur le Changement Climatique (CCNUCC)**

La CCNUCC définit les principes et les objectifs de base en vue de la réduction des émissions de gaz à effet de serre dans l'atmosphère. Elle est entrée en vigueur le 21 mars 1994<sup>15</sup> et a été ratifiée par Madagascar en décembre 1998. En tant que Partie à la convention, Madagascar est tenu au respect des engagements spécifiques et généraux qui y sont définis bien que ceci soit pratiquement conditionné par l'appui d'autres Parties. L'instrument prévoit en effet des mécanismes de transfert de savoir-faire, de technologie et de financement pour responsabiliser les pays en développement.

---

<sup>15</sup> [http://unfccc.int/essential\\_background/convention/status\\_of\\_ratification/items/2631.php](http://unfccc.int/essential_background/convention/status_of_ratification/items/2631.php)

Le protocole de Kyoto définit des engagements chiffrés pour les pays développés de l'annexe I de la CCNUCC<sup>16</sup>. Il prévoit, à cet effet, trois mécanismes de flexibilité qui permet d'atteindre les objectifs de réduction dans les délais prévus dans le cadre de la première période d'engagement<sup>17</sup>. Le mécanisme de développement propre (MDP) sert l'objectif de développement des pays pauvres et de réduction des émissions de gaz à effet de serre des pays industrialisés. Grâce aux projets qui sont mis en œuvre, les pays de l'annexe I<sup>18</sup> peuvent acquérir un volume équivalent d'Unités de Réductions d'Emissions Certifiées (UREC) qu'ils pourront vendre sur le marché ou déduire de ses obligations de réduction. Malgré son aspect contraignant, le MDP crée le risque d'une émission plus grande dans les pays riches, tandis que des projets d'évitement sont mis en œuvre ailleurs. Il fait également l'objet de controverses car les gros pollueurs tels que les Etats-Unis, responsables de 25% des émissions de GES dans le monde, les pays émergents tels que la Chine et l'Inde ne l'ont pas ratifié, tandis que le Canada s'est retiré du Protocole de Kyoto, le Japon et la Fédération de Russie n'ont pas défini de nouvel engagement.

Le MDP pourrait représenter une opportunité pour Madagascar dans la mesure où les projets développés profitent essentiellement aux pays en développement dans différents secteurs, tels que l'énergie, l'industrie, le transport, les bâtiments, le traitement des déchets, l'agriculture et la foresterie<sup>19</sup>. Il requiert toutefois un cadre de gouvernance à la fois transparent et incitatif dans son implémentation.

---

<sup>16</sup> Les parties de l'annexe I de la CCNUCC ont défini une seconde période d'engagement de 8 ans avec un objectif de réduction de leurs émissions de gaz à effet de serre d'au moins 18% par rapport au niveau de 1990 au cours de la période d'engagement allant de 2013 à 2020 (article 3 paragraphe 1 bis du Protocole de Kyoto).

<sup>17</sup> Les mécanismes de flexibilité prévus par le Protocole de Kyoto sont :

- L'échange international de Droits d'Emission qui permet aux pays industrialisés d'acheter et de vendre entre eux des droits d'émissions.
- Le mécanisme de mise en œuvre conjointe qui permet d'acquérir des crédits en investissant dans des projets de réduction des émissions dans un pays à économie de transition.
- Le mécanisme pour un développement propre qui permet aux pays industrialisés d'atteindre leurs engagements de réduction et de soutenir les pays en développement à parvenir à un développement durable en y investissant dans des projets de réduction des émissions de gaz à effet de serre.

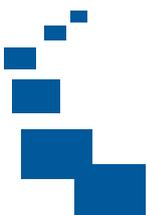
<sup>18</sup> [http://unfccc.int/kyoto\\_protocol/status\\_of\\_ratification/items/2613.php](http://unfccc.int/kyoto_protocol/status_of_ratification/items/2613.php)

<sup>19</sup> L'Afrique représente 2% des projets MDP enregistrés dans 71 pays du monde en 2011. Jusqu'au 31 mars 2013, 6663 projets MDP sont enregistrés dans le monde. Pour plus d'informations <http://cdm.unfccc.int/Statistics/Public/CDMinsights/index.html>

Au niveau mondial, 20% des gaz à effet de serre seraient issus de la déforestation. La Réduction des Emissions dues à la Déforestation et la Dégradation des Forêts (REDD) a été débattue pour la première fois au cours de la 11ème COP à Bali en 2007. Le REDD consiste en une réduction des émissions de GES grâce à la lutte contre la déforestation et la dégradation des forêts. A travers le comité technique REDD (CT-REDD), Madagascar s'est lancé dans la préparation d'une proposition en vue de bénéficier des fonds carbone de la Banque Mondiale. Les acquis dans la conservation du réseau national des aires protégées depuis 1990 et la décision de l'Etat de transférer la gestion des forêts au niveau décentralisé à travers les communautés locales y sont et seront fortement valorisés.

Toutefois des questions restent à approfondir aussi bien à Madagascar qu'au niveau international pour éviter les expériences négatives dans l'implémentation du REDD, telles que la propriété du carbone, les mécanismes de répartition des bénéfices, l'inventaire et la protection des droits des communautés locales à la fois tributaires et gestionnaires des forêts.

Le REDD permet sur le court et moyen terme la vente de crédit carbone. Ce marché nécessite cependant un système national de suivi et évaluation et une méthodologie pour la quantification du carbone. Plusieurs approches sont possibles pour établir le mécanisme REDD : une approche par les projets, une approche par les marchés impliquant un engagement volontaire et une approche par financement. Les négociations se poursuivent sur le régime international des forêts dans le cadre du changement climatique. Le REDD devrait être intégré dans les accords post 2012.



### III.

## Politique, stratégies, programmes et plans d'actions nationaux

Conformément aux engagements définis par la CCNUCC et le Protocole de Kyoto, Madagascar a élaboré la politique nationale sur le changement climatique en 2010 dans un contexte de transition politique.

Cette politique promeut des mesures nationales appropriées face au changement climatique pour faire bénéficier le pays des avantages et des mécanismes de financement prévus au niveau national et international. Elle veut également contribuer au développement de comportements qui puissent faire face au changement climatique à tous les niveaux.

Elle prévoit à cet effet quatre axes principaux :

- ➔ renforcer les actions d'adaptation au changement climatique tenant en compte des besoins réels du pays;
- ➔ réaliser des actions d'atténuation au profit du développement ;
- ➔ intégrer le changement climatique à tous les niveaux;
- ➔ développer des instruments de financements pérennes;
- ➔ promouvoir la recherche, le développement et le transfert de technologies en la matière.

La stratégie du mécanisme sur le développement propre élaboré en 2010 constitue le document d'orientation axé sur la gouvernance, le renforcement des capacités, les synergies entre les différents secteurs, la collecte et la gestion des données ainsi que la nécessité de définir un environnement propice à l'implantation des projets de réduction à Madagascar. Madagascar compte actuellement une vingtaine de projets MDP développés dans les secteurs de l'énergie, des déchets et de la foresterie.

Le Programme d'Actions Nationales d'Adaptation au Changement Climatique (PANA) élaboré en 2006 définit les actions prioritaires en matière d'adaptation. 15 projets sur cinq secteurs les plus vulnérables y sont définis : l'agriculture, l'eau, la santé publique, la foresterie et les zones côtières. L'élaboration d'un Plan d'Adaptation Nationale (PAN) est en cours avec l'appui du Groupe Thématique Changement Climatique (GT-CC).

#### **IV. Les parties prenantes face au changement climatique**

Les émissions de GES peuvent être attribuées à divers secteurs, tels que l'agriculture, le transport, la foresterie, l'énergie,... Ainsi, dans la lutte contre le changement climatique, les politiques sectorielles devraient tenir compte de l'interdépendance entre ces différents secteurs. Il en est ainsi à titre d'exemple du secteur de l'énergie qui a contribué en 2000 à 72,7% des émissions de gaz à effet de serre à Madagascar<sup>20</sup>. Les chercheurs et techniciens mettent en avant le potentiel hydroélectrique de 7800 MW pour limiter la pression sur les forêts<sup>21</sup>.

---

<sup>20</sup> Ministère de l'Environnement et des Forêts, « Deuxième communication nationale au titre du changement climatique », 2003.

<sup>21</sup> Le bois constitue 80% de l'énergie utilisée par les ménages Malagasy.

**A****Les acteurs étatiques**

Le Ministère de l'Environnement et des Forêts, à travers la Direction du Changement Climatique (DCC) institué en 2010 au sein de la Direction Générale de l'Environnement (DGE) oriente et définit les politiques, les stratégies et les programmes en concertation avec les autres Ministères sectoriels et les parties prenantes. La difficulté d'une programmation avec tous les secteurs mérite d'être soulevée car elle engendre des initiatives isolées et peu harmonisées. Des cercles de concertation, tel que le comité technique REDD, ont commencé à être initiés dans l'esprit d'une approche transversale et intersectorielle, tenant compte de la dynamique de chaque secteur dans le contexte du changement climatique. Madagascar devrait toutefois éviter le foisonnement de nouvelles institutions pour valoriser les expériences et les réseaux déjà existants.

**B****Le secteur privé**

Dans un pays à fort potentiel environnemental tel que Madagascar, la conservation et la protection des ressources naturelles est une obligation à laquelle les entreprises doivent se conformer. Le décret sur la mise en compatibilité des investissements à l'environnement (MECIE) stipule l'obligation d'une étude préalable pour tout investissement susceptible d'avoir un impact environnemental. Un investissement supplémentaire qui permet toutefois de sécuriser les investissements.

Le changement climatique ajoute d'autres obligations, inévitables pour maintenir en vie les filières liées aux ressources naturelles, notamment à cause de la vulnérabilité de certaines espèces sensibles.

La filière agricole est l'une des plus sensibles aux effets du changement climatique. Son développement est intimement lié à des intrants tels que les fertilisants et l'engrais biologique, eux-mêmes dépendants des saisons et du climat.

La vulnérabilité au changement climatique de certaines espèces rendent difficiles et parfois impossibles la composition des engrais biologiques. Sous l'influence des changements de saisons qui désorganisent les repères naturels et quotidiens des espèces, leur nutrition, hibernation et reproduction peuvent être bouleversées. La production d'engrais chimiques s'en trouve alors perturbée. Ce qui paraît être les conséquences du changement climatique devient alors une véritable menace pour la viabilité de la filière et partant, la stabilité des emplois qui lui sont liés.

Par ailleurs, d'autres phénomènes deviennent de plus en plus difficiles à maîtriser : des cyclones plus intenses, des inondations, des éboulements, des voies enclavées. Ces complications supposent des investissements supplémentaires pour lesquels les entreprises ne sont pas forcément équipées ou préparées financièrement et techniquement.

Dans d'autres domaines porteurs comme l'agriculture, l'on constate que les paysans n'ont plus les moyens d'investir dans leurs activités devenues précaires à cause de la sécheresse et du bouleversement des calendriers culturels. Les budgets serrés des familles ne leur permettent pas d'investir dans l'achat de matériels, d'intrants et de fertilisants. Les entreprises perdent ainsi une clientèle jadis importante avec une perte qui se répercute directement sur leur chiffre d'affaire. La chute des ventes de fertilisants impacte aussi bien sur la qualité de la production agricole, engendrant des récoltes plus maigres.



## La société civile

Les couches défavorisées restent les plus touchées par les effets du changement climatique. Des effets qui bouleversent l'équilibre des ménages, mais aussi leurs habitudes sociales et économiques et parfois, identitaires et donc, culturelles. C'est le cas de l'Alaotra, traditionnel grenier à riz de Madagascar, où le bouleversement des saisons s'est répercuté sur les calendriers culturels.

Les paysans de l'Alaotra commencent à réviser à la baisse leurs prévisions de récoltes et s'adapter à de nouvelles contraintes qu'ils ne maîtrisent pas comme la sécheresse ou l'inondation. La baisse des récoltes entraîne celle des revenus et partant, du pouvoir d'achat.

Le contexte nouveau du secteur agricole dans l'Alaotra a toutefois développé un nouvel esprit d'entraide entre les agriculteurs, rendant possibles des projets innovants comme la création de nouveaux canaux afin d'irriguer 25ha de champs de culture. Des effets qui, malgré leurs aspects néfastes, peuvent donc aider à recréer un esprit solidaire au sein des communautés et inspirer de nouvelles techniques liées au besoin de s'adapter aux conséquences du changement climatique.

Les communautés les plus vulnérables ont besoin de faire entendre leur voix auprès des différents niveaux de décision. La société civile est ainsi appelée à contribuer à la formation, l'information et l'éducation des citoyens au regard de ces nouvelles données, et à appuyer les recherches scientifiques afin de faire progresser les connaissances sur les méthodes d'adaptation et d'atténuation au changement climatique.

**D**

### **Le Groupe Thématique Changement Climatique en tant que plateforme de dialogue, de concertation et d'action des parties prenantes**

Le Groupe thématique pour le Changement Climatique (GTTC) est une plateforme de différents acteurs dans le domaine du changement climatique à Madagascar : administration publique, société civile, partenaires. Son objectif est de parvenir à une harmonisation des différentes initiatives et d'apporter leur expertise dans le cadre des mesures d'adaptation et d'atténuation du changement climatique.

A cet effet, les membres du GTTC partagent leurs expériences et identifient les synergies. Le groupe appuie actuellement le Ministère de l'Environnement dans la mise en place du plan d'adaptation nationale (PAN) requis au cours de la 17ème COP à Durban.



# CONCLUSION

Le changement climatique est un problème global qui appelle des solutions aussi bien à l'échelle locale que mondiale. C'est un phénomène complexe qui requiert des réponses spécifiques en fonction du contexte de chaque pays ou même de chaque localité d'un pays. Il peut être perçu mais ne saurait être expliqué par un citoyen lambda.

**Tableau RiD.2.** Exemples d'incidences régionales anticipées. {3.3.2}

Afrique	
	<ul style="list-style-type: none"><li>• D'ici 2020, 75 à 250 millions de personnes devraient souffrir d'un stress hydrique accentué par les changements climatiques.</li><li>• Dans certains pays, le rendement de l'agriculture pluviale pourrait chuter de 50 % d'ici 2020. On anticipe que la production agricole et l'accès à la nourriture seront durement touchés dans de nombreux pays, avec de lourdes conséquences en matière de sécurité alimentaire et de malnutrition.</li><li>• Vers la fin du XXI<sup>e</sup> siècle, l'élévation anticipée du niveau de la mer affectera les basses terres littorales fortement peuplées. Le coût de l'adaptation pourrait représenter 5 à 10 % du produit intérieur brut, voire plus.</li><li>• Selon plusieurs scénarios climatiques, la superficie des terres arides et semi-arides pourrait augmenter de 5 à 8 % d'ici à 2080 (RT).</li></ul>

Source : Rapport GIEC 2007, p.11

Il est en effet difficile d'attribuer l'apparition de phénomènes nouveaux ou irréguliers au seul changement du climat sans base scientifique<sup>22</sup>. Néanmoins, bien que des incertitudes demeurent quant à l'évolution future et les incidences du climat, les conclusions du GIEC en 2007 parlent d'un phénomène sans équivoque<sup>23</sup>.

Grâce à l'évolution des négociations et des recherches sur le changement climatique, plusieurs opportunités s'offrent à Madagascar. La 18<sup>ème</sup> Conférence des Parties en 2012 a permis de s'accorder sur un échéancier pour l'adoption d'un accord international sur le climat d'ici 2015 et mis en vigueur en 2020 en vue de diminuer la hausse de la température mondiale sous le seuil de 2°C. Un fonds vert climat est également proposé grâce à l'engagement des pays développés afin d'assurer un financement à long terme des projets sur le changement climatique dans les pays en développement<sup>24</sup>.

Les recherches continuent d'avancer à un rythme extraordinaire pour mieux agir et réagir face aux aléas du climat. A titre d'exemple, les sources d'énergies renouvelables sont estimées à 16,7% de la consommation énergétique mondiale en 2010, dont

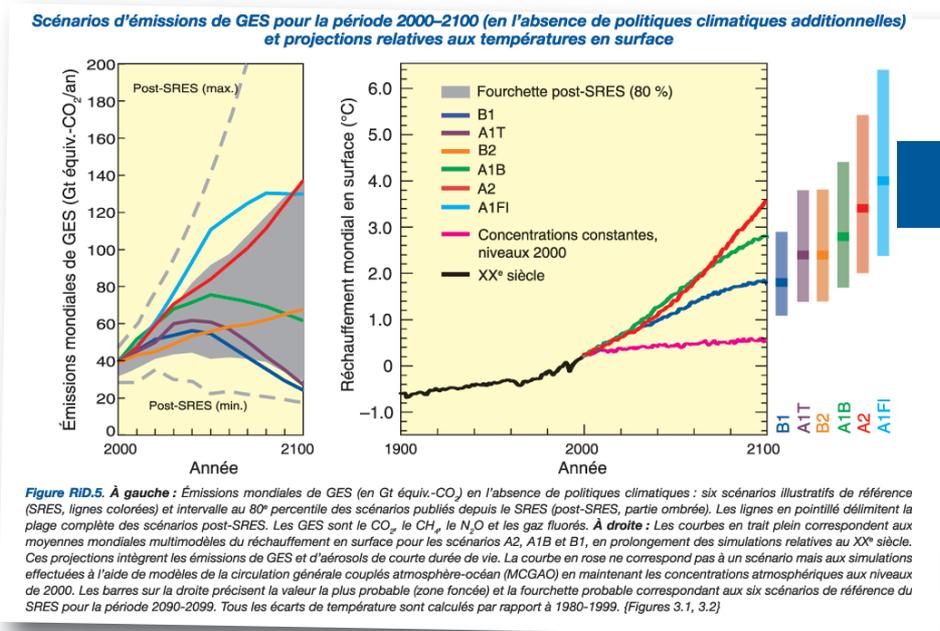
<sup>22</sup> La CCNUCC attribue le changement climatique aux seules activités de l'homme, tandis que la variabilité climatique est d'origine naturelle.

<sup>23</sup> Le premier rapport du GIEC a été publié en 1990 et a conduit à l'adoption de la CCNUCC au cours de la Conférence des Nations Unies sur l'Environnement et le Développement (CNUED) en 1992 à Rio.

<sup>24</sup> La mobilisation de 100 milliards de dollars US est prévue d'ici 2020.

8,2% représentent les énergies renouvelables modernes selon le rapport mondial 2012 sur les énergies renouvelables. L'évolution de l'état des connaissances sur le changement climatique offre de nouvelles opportunités pour orienter les politiques, sensibiliser et informer sur les réalités de ce changement.

L'existence d'enjeux et intérêts différents autour du changement climatique appelle toutefois un mécanisme de gouvernance plus transparent permettant de connaître les acteurs impliqués, leur rôle et contribution, les financements prévus et/ou attribués et leur utilisation<sup>25</sup>.



Source : GIEC 2007, p. 7.

Les décisions et les actions en matière de changement climatique doivent être assurées au niveau approprié. Des efforts sont à consentir en matière de décentralisation pour que les appuis ne soient plus centralisés à Antananarivo et bénéficient directement aux acteurs concernés.

A défaut de politiques appropriées, handicapée par une crise permanente, les effets du changement climatique pourraient être irréversibles.

Davantage de données doivent être disponibles et mises à jour continuellement afin d'observer et d'analyser l'évolution et les tendances du climat à Madagascar. Le changement climatique ne devrait pas faire l'objet d'une politique à part mais devrait s'intégrer dans une optique et perspective de développement durable.

Appuyer au bon endroit mais pas toujours à Tana, s'engager pour la transparence et travailler ensemble pour faire du changement climatique une opportunité pour le développement, tels devrait être le leitmotiv de nos parties prenantes !

<sup>25</sup> Transparency International, « Climate governance integrity », 2011.

# BIBLIOGRAPHIE

## Ouvrages généraux

Charlie Parker, Andrew Mitchell, Mandar Trivedi et Niki Mardas, « Le petit livre rouge du REDD », Première publication : novembre 2008

WRM, "Ten things communities should know about REDD", 2012

## Documents officiels

MEF, « Actions Nationales d'Atténuations Appropriées (ANAA) à Madagascar »

MEF/DCC, « Préparation de Madagascar à la COP 17 à Durban thématique Adaptation », Novembre 2011

MEF, « Politique nationale de l'environnement – Déclaration de politique », Janvier 2010

MEF, « Politique nationale de lutte contre le changement climatique », Mars 2010

MEF, « Stratégie nationale du Mécanisme de Développement Propre à Madagascar », 2010

MEF, « Communication nationale initiale au titre du changement climatique », 2010

Direction Générale de la Météorologie, « Le changement climatique à Madagascar », Mars 2008.

MEF, « Programme d'Actions Nationales d'Adaptation au Changement Climatique », 2006

MEF, « Communication nationale initiale au titre du changement climatique », 2003

## Publications (travaux et rapports)

ACCLIMATE, « Etude de vulnérabilité au changement climatique – Evaluation qualitative », Mars 2011, Madagascar, 124 pages

Direction Générale de la Météorologie, « Le changement climatique à Madagascar », Mars 2008.

GIEC, 2007 : Bilan 2007 des changements climatiques. Contribution des Groupes de travail I, II et III au quatrième Rapport d'évaluation du Groupe d'experts intergouvernemental sur l'évolution du climat. Equipe de rédaction principale, Pachauri, R.K. et Reisinger, A.; publié sous la direction de GIEC, Genève, Suisse, ..., 103 pages.

Groupe Thématique Changement Climatique - Patricia Ramarojaona, Evah Andriamboavonjy et Abraham Elison, « Madagascar face aux défis du changement climatique - Capitalisation de nos expériences », Novembre 2011

Least Developed Countries Expert Group 2012. National Adaptation Plan, Technical guidelines for the national adaptation plan process. Bonn: UNFCCC secretariat. Bonn, Germany. December 2012. Available at <http://unfccc.int/NAP>

Transparency International, « Climate governance integrity », 2011.

UNFCCC, Climate change information sheets

USAID, Climate change and development Strategy 2012 - 2016, January 2012.

## Textes

Convention-Cadre des Nations Unies sur le Changement Climatique, 1992.

Protocole de Kyoto, 2005

Amendement de Doha au Protocole de Kyoto, Ed. Luciana Silvertre Girelli, 2012

Feuille de route de Bali, 2007

Accords de Cancun, 2010

## Liens internet

<http://unfccc.int/2860.php>

<http://www.pnae.mg/chm-cc/index.php>

[www.fern.org](http://www.fern.org)

## DISCOURS DE MONSIEUR LE DIRECTEUR DU CHANGEMENT CLIMATIQUE À LA CÉRÉMONIE D'OUVERTURE DE LA CONFÉRENCE SUR LE CHANGEMENT CLIMATIQUE DU 08 MAI 2013 À L'HÔTEL CARLTON ANTANANARIVO

Monsieur Le Président du Conseil de la Réconciliation Malagasy,  
Monsieur Le Chargé d'affaires de l'Ambassade d'Allemagne,  
Monsieur Le Représentant Régional de la Friedrich-Ebert-Stiftung,

Honorables invités,

Mesdames et Messieurs,

C'est un grand honneur et un plaisir pour moi de prendre la parole à cette cérémonie d'ouverture de la Conférence sur le changement climatique.

Comme vous le savez, le changement climatique est un problème environnemental très complexe qui n'épargne aucun pays quant à ses impacts négatifs. A Madagascar, le changement climatique est une réalité dont les conséquences se font ressentir depuis quelques temps. Les manifestations les plus palpables sont l'augmentation de la température, l'augmentation du niveau de la mer, la perturbation des saisons pluviométriques, l'intensification des phénomènes météorologiques extrêmes tels que les cyclones, les inondations et la sécheresse avec les dégâts que tout ceci entraîne au niveau des différents secteurs économiques du pays.

Pour faire face à cette situation, quelques mesures ont été prises au niveau du pays comme :

- ☞ La ratification de la Convention Cadre des Nations Unies sur le Changement Climatique (CCNUCC) en 1998 et du Protocole de Kyoto (PK) en 2003 ;
- ☞ L'élaboration des Communications nationales dont les deux premières ont été présentées à la Conférence des Parties respectivement en 2006 et en 2010 et la troisième est actuellement en cours d'élaboration ;
- ☞ L'élaboration de la politique nationale de lutte contre le changement climatique qui a été adoptée par le Gouvernement en 2010 et dont le plan d'actions pour sa mise en œuvre est également en cours d'élaboration ;
- ☞ La mise en place de l'Autorité Nationale Désignée et l'élaboration de la Stratégie Nationale du Mécanisme du Développement Propre (MDP) en 2010 ;

- ☞ La soumission auprès du Secrétariat de la Convention sur le Changement Climatique de la liste des Actions Nationales Appropriées d'Atténuation (ANAA) en 2010 ;
- ☞ La mise en œuvre du Programme d'Actions National d'Adaptation au changement climatique ou PANA à travers des projets sur la riziculture et sur la gestion des zones côtières qui sont récemment approuvés respectivement par le Fonds d'Adaptation et le Fonds pour l'Environnement Mondial ou le FEM.

Mesdames, Messieurs,

Cette Conférence arrive à point nommé car il nous permettra d'échanger des points de vue et de partager des connaissances et des expériences sur les nombreux défis à relever pour que notre pays puisse faire face aux effets néfastes du changement climatique et bien comprendre les opportunités offertes par les différents mécanismes mis en place pour atténuer le réchauffement planétaire.

A cet égard, je tiens particulièrement à remercier la Fondation Friedrich Ebert pour l'organisation de cette conférence et j'espère que les résultats de cette conférence vont contribuer à la mise en œuvre des politiques et stratégies adoptées pour lutter contre le changement climatique à Madagascar.

Pour terminer, je tiens également à vous remercier tous de votre présence massive témoignant de l'importance que vous portez à ce sujet et je vous souhaite plein succès durant cette conférence.

Sur ce, je déclare ouverte la Conférence sur le Changement Climatique, ce 08 mai 2013 au Carlton, Antananarivo.

Mesdames et messieurs, je vous remercie de votre attention.

## DISCOURS DE MONSIEUR LE REPRÉSENTANT DE LA FRIEDRICH-EBERT-STIFTUNG À LA CÉRÉMONIE D'OUVERTURE DE LA CONFÉRENCE SUR LE CHANGEMENT CLIMATIQUE DU 08 MAI 2013 À L'HÔTEL CARLTON ANTANANARIVO

Monsieur Le Président du Conseil de la Réconciliation Malagasy,  
Monsieur Le Chargé d'affaires de l'Ambassade d'Allemagne,  
Monsieur Le Directeur du Changement Climatique,

Honorables invités,

Mesdames et Messieurs,

La Friedrich-Ebert-Stiftung est très heureuse de vous accueillir aujourd'hui à cette rencontre sur le changement climatique.

Madagascar s'est impliqué depuis un certain temps déjà pour faire face au changement climatique : une direction chargée du changement climatique existe au sein du Ministère de l'environnement depuis 2010 et une politique a été élaborée. Le Plan d'Action National est en cours de mise en œuvre et un certain nombre de projets existe également. Par ailleurs, plusieurs partenaires internationaux appuient Madagascar dans les projets d'atténuation et d'adaptation.

Et pourtant, si on interroge le citoyen ordinaire, même parmi ceux qui ont pu bénéficier d'une formation supérieure, très peu pourront définir ce qu'est véritablement le changement climatique, quels sont ses impacts, ses implications sur Madagascar, et comment devrions-nous agir pour y faire face ?

Madagascar néanmoins, est un pays hautement vulnérable au changement climatique ; nous pouvons le constater en observant la violence accrue des derniers cyclones. Mais plus grave encore que les catastrophes naturelles est l'effet dévastateur des changements à long terme sur une population dont 70% à 80% dépendent de l'agriculture vivrière. L'économie dite de subsistance est fortement dépendante des conditions naturelles, de la pluie et du climat. Tout changement met en danger la sécurité alimentaire, déjà aujourd'hui précaire à Madagascar. Il ne faut donc pas comprendre le changement climatique comme une seule question écologique. Il faut plutôt le comprendre comme un phénomène qui affecte de manière négative les bases économiques et sociales du pays, particulièrement celles des couches de la population les plus désavantagées.

Et c'est ainsi que se justifie l'engagement de la Friedrich-Ebert-Stiftung dans ce domaine. En effet, plusieurs acteurs sont déjà impliqués dans l'aspect écologique de ce phénomène.

Ce qui nous intéresse pourtant, ce sont les aspects sociaux et économiques du changement climatique. Dans ce cadre, nous mettons l'accent sur l'accompagnement du changement social causé par ce phénomène de manière à ce que ça ait lieu de manière durable et orientée vers le développement, et surtout sans perdre de vue la justice sociale.

Le changement climatique se manifeste aujourd'hui en tant que problème social majeur, qui aggrave encore plus ceux déjà existants, et qui devient une menace pour les fondements économiques des sociétés actuelles. Plusieurs questions se posent ainsi, par exemple :

- ☞ Quelles conséquences les changements dus au climat ont-elles sur l'économie et, par conséquent, sur l'emploi de millions de personnes ?
- ☞ Comment un changement structurel durable pourra être développé, particulièrement dans le secteur agricole - qui est le plus vulnérable ?
- ☞ Dans quelles conditions pourra-t-on accélérer une politique industrielle écologique active ?
- ☞ Comment pourra-t-on éviter que les conséquences des changements ne se concentrent sur les couches les plus pauvres ?
- ☞ Comment rendre compatible, comment réconcilier la protection du climat et le droit au développement ?

C'est en se posant ces questions que la Friedrich-Ebert-Stiftung entend s'engager dans le domaine du changement climatique. Elle entend ainsi promouvoir les approches durables de protection climatique et d'adaptation incluant toutes les parties concernées de la population. Elle appuie le processus de rapprochement des différents positions et intérêts, en renforçant les dialogues et réseaux initiés entre les acteurs des secteurs de la société dans le monde.

La FES a ainsi entrepris cette rencontre d'aujourd'hui afin de sensibiliser un public large sur ce phénomène. Elle souhaite des échanges libres, qualifiés et constructifs qui pourront être considérés dans l'élaboration, la mise à jour, la révision dans un cadre inclusif des politiques, programmes et stratégies sur le changement climatique à Madagascar.

Dans ce sens, Mesdames et Messieurs, j'aimerais exprimer mon appréciation de votre présence et participation à cette rencontre, et je vous souhaite des échanges animés mais surtout fructueux et contribuant à l'avancement de Madagascar vers un développement durable.

Je vous remercie.

# LISTES DES INTERVENANTS À LA CONFÉRENCE

## Panélistes

1. Mme Mijasoa Andriamarivololona  
Doctorante du Vrije Universiteit Amsterdam,  
Présidente de l'association Vokatry ny Ala,  
YLTPienne
2. M. Alain Rakotovao  
Co-Président du GT-CC,  
Coordinateur de l'ICPM
3. M. Mamitiana Andriamanjato  
Coordinateur de la REDD/DGF
4. M. Rivonala Razafison  
Journaliste - Correspondant de Africa Review  
Membre du MEJN
5. Mme Mirana Andrianaivo Rakotovelo  
Directeur Marketing et Communication de GUANOMAD,  
Présidente du SYMABIO,  
YLTPienne

## Modérateur

M. Abraham Razafy,  
Journaliste TV Plus Madagascar  
YLTPien

## Co-Modérateur, Rapporteur

Mme Mialisoa Randriamampianina,  
YLTPienne

## Coordination

Mme Sandratirina Andriambolatiana  
Juriste spécialiste en Droit de l'Environnement  
YLTPienne

Design & Layout : Hery Rafano  
Imprimerie :  
Copyright : Friedrich-Ebert-Stiftung

